

27 novembre 2008

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CARBONE LORRAINE

(Euronext Paris)

Par courrier du 26 novembre 2008, la société Columbia Wanger Asset Management, L.P. (227, West Monroe Street, Suite 3000, Chicago, Illinois 60606, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 25 novembre 2008, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CARBONE LORRAINE, par suite d'une cession d'actions CARBONE LORRAINE, et détenir 710 747 actions CARBONE LORRAINE représentant autant de droits de vote, soit 4,97% du capital et des droits de vote de cette société.

-
- (1) Le déclarant a précisé être "*the investment advisor*" desdits fonds et agir selon un "*investment advisory agreement*" avec chaque fonds permettant à Columbia Wanger Asset Management d'exercer les droits de vote de façon discrétionnaire pour les actions détenues pour le compte de ces fonds.
- (2) Sur la base d'un capital composé de 14 297 213 actions représentant autant de droits de vote.